

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu Mairie, Salle du Conseil Municipal, le

jeudi 11 décembre 2025 à 18:30

L'ordre du jour sera le suivant :

- 00 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 octobre 2025
- Délégations
- 01 - Installation d'un nouveau membre du Conseil Municipal
- 02 - Commissions et groupes de travail municipaux facultatifs – Modification
- 03 - Désignation d'un délégué du Conseil Municipal au Comité Syndical du SIVUIS du secteur de REMIREMONT
- 04 - État d'assiette des coupes de bois pour 2026
- 05 - Programme de travaux en forêt pour 2026
- 06 - Gestion des terrains à vocation agricole de la réserve foncière du plateau de Sainte-Anne –
Renouvellement de concessions temporaires au sens de l'article L.221-2 CU
- 07 - Attribution par la SAFER au profit de la Commune de la parcelle boisée cadastrée B821 sise à BELLEFONTAINE d'une surface de 217 m² et soumission au régime forestier
- 08 - Protocole transactionnel avec WALTEFAUGLE et MCMV dans le cadre du marché inachevé de travaux de rénovation de la verrière du Centre Socioculturel – Modification
- 09 - Projet de création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle et l'aménagement de ses abords – Modification du plan de financement
- 10 - Arrêt d'une partie du programme d'investissement pour 2026 et autorisation de payer en section d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2026
- 11 - Décisions modificatives de crédits n°07 et 08 sur le budget général
- 12 - Ouverture des commerces Navoiriauds le dimanche – Avis du Conseil Municipal pour l'année 2026
- 13 - Subvention exceptionnelle au profit de l'association Raconte-moi les abeilles
- 14 - Accueil Collectif de Mineurs pour les vacances scolaires 2026 (ouverture, règlement, tarifs) et création de postes temporaires en conséquence
- 15 - Règlement intérieur des services communaux – Modifications
- 16 - Transformation d'un poste au sein des services périscolaires
- 17 - Suppression d'un poste à la direction des services périscolaires et adaptation du RIFSEEP en conséquence
- 18 à 35 - Fixation des différents tarifs communaux pour l'exercice 2026

Question(s) diverse(s) :